



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Moselle
17 Rue Haute - 57280 FEVES
☎ : 03.87.51.14.28
☎ : 03.87.51.22.01
E-mail : mairie@villagedefeves.fr

B01-2020	CONSEIL MUNICIPAL Bulletin d'informations	23/05/2020
----------	---	------------

Mesdames, Messieurs,

Samedi 23 mai à 9h à la salle des fêtes, les membres du conseil municipal se sont réunis à huis clos à la demande de M. GIRARD.

Deux membres étaient excusés, Mme DENTICE et M. CRAST et ont été représentés par M. VUILLAUME.

La réunion a permis d'élire votre nouveau maire, Armand PATRIGNANI, à l'unanimité, ainsi que quatre adjoints : Pascale SCHLATTER, Pierre SPINELLI, Julie OBRECHT-HILAT et Jean-Christophe CHESNEAU.

Avant de quitter la réunion, M. GIRARD a été remercié par le nouveau maire ainsi que le conseil pour toutes les années passées au service de la commune. Des fleurs ont été offertes pour Mme GIRARD et un présent a été remis à M. GIRARD, ému.

Après ce moment de convivialité, le conseil municipal a repris son cours et a mis en place les différentes commissions et délégations.

Nous avons commencé à travailler dès lundi car de nombreux projets nous attendent avec en priorité :

- la réouverture des écoles le 2 juin
- la rentrée de septembre avec l'ouverture de deux classes dont une classe mobile à installer en maternelle
- la communication via le site internet du village
- la mise en place de la ligne téléphonique d'assistance aux personnes
- l'organisation de la rentrée du périscolaire en septembre
- la prise de connaissance des dossiers en attente.

Notre équipe motivée mettra tout en œuvre pour concrétiser vos attentes.

Votre équipe communale

Tableau de répartition des conseillers par commissions

COMMISSIONS	CONSEILLERS MUNICIPAUX
Affaires scolaires et périscolaires	Marjorie Canu, Amandine Bricnet, Julie Obrecht-Hilat, Pascale Schlatter, Cédric Pierson
Suivi des travaux, urbanisme, chantiers, permis de construire et PLU	Jean-Christophe Chesneau, Angelo Barone, Pierre Spinelli, Marjorie Canu, Frédéric Hieulle
Fleurissements, chemins et espaces verts	Sophie Lamarle, Amandine Bricnet, Pascale Schlatter, Frédéric Hieulle, Pierre Spinelli
Bulletin municipal, communication, internet et aide à l'informatique	Cédric Pierson, Virginie Fuss, Julie Obrecht-Hilat, Pascale Schlatter, Jean-Christophe Chesneau
Réunions de quartiers	Virginie Fuss, Pascale Schlatter, Cédric Pierson, Julie Obrecht-Hilat, Frédéric Hieulle, Sophie Lamarle, Pierre Spinelli
Fêtes et cérémonies, patrimoine, vie associative et culturelle	Pascale Schlatter, Pierre Spinelli, Marjorie Canu, Amandine Bricnet, Virginie Fuss
Conseil municipal des jeunes	Pierre Spinelli, Sophie Lamarle, Julie Obrecht-Hilat, Cédric Pierson, Jean-Christophe Chesneau
Affaires et aides sociales	Virginie Fuss, Julie Obrecht-Hilat
Appel d'offres	<i>Titulaires</i> : Marjorie Canu, Pierre Spinelli, Jean-Christophe Chesneau <i>Suppléants</i> : Frédéric Hieulle, Angelo Barone, Pascale Schlatter
Personnel communal	Julie Obrecht-Hilat, Pascale Schlatter, Jean-Christophe Chesneau, Pierre Spinelli, Frédéric Hieulle

Conseil municipal du 23 mai 2020 en images



Election du maire par les conseillers



Remise des clefs de la mairie au nouveau maire élu,
M. PATRIGNANI



Mots de remerciement à M. GIRARD,
au service de la commune durant 32 années



Remise de l'écharpe du maire



Election des adjoints au maire



Photo souvenir du nouveau maire
et de ses adjoints

Informations pratiques

- Les inscriptions au périscolaire de la rentrée de septembre 2020 sont déjà ouvertes. Merci de demander votre dossier d'inscription en contactant la mairie ou Mme BOUDEKHANE, responsable du périscolaire de Fèves (periscolaire@alys.fr - 06.26.39.43.05 - 09.87.27.18.38)

- La mairie est ouverte uniquement sur rendez-vous jusqu'au 31 août 2020 inclus. Le secrétariat téléphonique reste joignable aux horaires habituels :

- Le lundi de 14h à 19h
- Le mardi de 8h à 11h30
- Le mercredi de 14h à 17h
- Le jeudi de 14h à 18h

- Dans le cadre de la pandémie, une seconde distribution de masques sera réalisée à domicile courant juin.

- Des tirs de nuit à partir de postes fixes, afin de limiter la population des sangliers, auront lieu sur le territoire du village du 2 juin 2020 au 2 février 2021.

- Si vous constatez des chenilles processionnaires dans vos jardins, ne vous approchez pas de ces colonies, qui sont urticantes. En cas de contact, consulter votre médecin traitant.

La municipalité n'est pas en mesure de traiter cette invasion : nous vous conseillons de contacter un professionnel.

- Le prochain conseil municipal aura lieu jeudi 25 juin à 19h30 à la salle des fêtes. Sauf avis contraire du gouvernement, cette réunion sera ouverte au public.

À bientôt et prenez soin de vous !